

À VOUS LA RÉGION



# ENTREPRISES

DÉCOUVREZ LES NOUVELLES  
AIDES FINANCIÈRES  
RÉGIONALES





# LES POINTS CLÉS DE LA REFORME DES AIDES RÉGIONALES AUX ENTREPRISES

*LES ENTREPRISES FRANCILIENNES ÉVOLUENT, LES AIDES RÉGIONALES QUI LEUR SONT DESTINÉES CHANGENT AUSSI.*



**SIMPLIFIÉ**

→ Pour mieux **accompagner les entreprises franciliennes**, de leur création jusqu'à leur développement à l'international, sans oublier les phases de difficulté, la Région Île-de-France a simplifié et clarifié son dispositif d'aides aux TPE et PME.



**AGILE**

→ L'objectif : **aider les entreprises en fonction de leurs besoins et s'adapter à leurs difficultés réelles**. Accélérer son développement, financer ses projets de R&D, surmonter ses périodes de difficultés, accéder à un prêt bancaire : à chaque besoin, son aide régionale.



→ La Région propose un **nouveau système d'aides régionales aux entreprises** - PM'up, Innov'up, TP'up, Back'up et renforce son partenariat auprès de Bpifrance avec le Prêt croissance TPE-PME et le Fonds régional de garantie.

**VOLONTARISTE**



→ Tous ces dispositifs sont accessibles en ligne via le portail internet de la Région : [www.iledefrance.fr/aides-entreprises](http://www.iledefrance.fr/aides-entreprises)

**CONNECTÉ**



# TPE-PME

QUELLES AIDES FINANCIÈRES  
SONT FAITES POUR VOUS?



Financer vos projets d'innovation



Développer votre entreprise,  
soutenir votre croissance  
ou accéder à un prêt bancaire



Être accompagné pour  
surmonter vos difficultés



# LES AIDES DISPONIBLES



COMBIEN DE SALARIÉS  
COMPTEZ-VOUS  
DANS VOTRE ENTREPRISE ?



Pour toutes  
les entreprises

Innov'up p. 7 →

Projets collaboratifs de R&D p. 8 →

TP'up p. 7 →

Prêt croissance TPE-PME p. 9 →

Fonds régional de garantie p. 9 →

PM'up p. 6 →

TP'up p. 7 →

Prêt croissance TPE-PME p. 9 →

Fonds régional de garantie p. 9 →

De 1 à 4

De 5 à 9

De 10 à 49

De 50 à 250

PM'up p. 6 →

Prêt croissance TPE-PME p. 9 →

Fonds régional de garantie p. 9 →

PM'up p. 6 →

Fonds régional de garantie p. 9 →

De 10 à 250

Back'up p. 8 →

# LES 7 NOUVELLES SOLUTIONS FINANCIÈRES RÉGIONALES

PM'up, TP'up, Innov'up, Back'up...



POUR QUI ?



POUR QUOI ?



COMBIEN ?

## PM'UP

### LA SOLUTION DES PME À FORT POTENTIEL

*Avec plus de 1 200 entreprises financées, PM'up est devenu un véritable label pour les PME à fort potentiel de développement.*

#### ● POUR QUI ?

Les PME d'au moins 5 salariés, implantées en Île-de-France, portant une stratégie de croissance.

#### ● POUR QUOI ?

Financer des actions d'investissement, de brevets, de conseil, de développement international et de recrutement de cadres.

#### ● COMBIEN ?

Une subvention de 250 000 euros maximum et un accompagnement durant 3 ans.

**Plus d'informations :** [www.iledefrance.fr/pmup](http://www.iledefrance.fr/pmup)

# TP'UP

## LA SOLUTION DES PETITES ENTREPRISES

### ● POUR QUI ?

Les TPE de moins de 10 salariés, réalisant moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires et implantées en Île-de-France.

### ● POUR QUOI ?

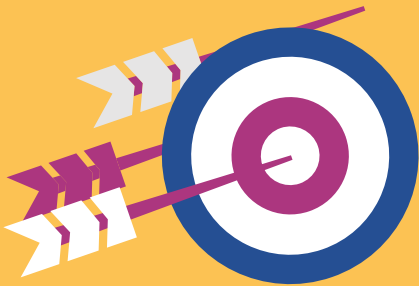
Pour financer les investissements, le développement à l'international, la transition numérique et écologique (achat d'équipement informatique, achat de véhicules propres).

### ● COMBIEN ?

Une subvention allant jusqu'à 55 000 euros.

### Plus d'informations :

[www.iledefrance.fr/tpup](http://www.iledefrance.fr/tpup)



# INNOV'UP

## LA SOLUTION DE TOUS LES PROJETS D'INNOVATION

*Innov'up est une boîte à outils qui vous aidera à consolider le passage de l'idée à la commercialisation de votre produit ou de votre service innovant.*

### ● POUR QUI ?

Toute entreprise implantée en Île-de-France.

### ● POUR QUOI ?

Financer un projet innovant : de l'étude de faisabilité au développement en passant par le prototype et l'expérimentation.

### ● COMBIEN ?

Une subvention jusqu'à 30 000 ou 100 000 euros selon le stade de développement du projet, avec la possibilité d'une avance récupérable jusqu'à 1 million d'euros. Pour les projets d'envergure, une avance récupérable jusqu'à 3 millions d'euros.

### Plus d'informations :

[www.iledefrance.fr/innovup](http://www.iledefrance.fr/innovup)

# BACK'UP

## LA SOLUTION 3 EN 1 POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

### ● POUR QUI ?

Les PME/PMI qui rencontrent des difficultés conjoncturelles ou des difficultés mettant en jeu leur survie et leurs emplois.

### ● POUR QUOI ?

Back'up se décline en trois volets : prévention, sauvegarde et reprise. Cette aide permet de : demander un prêt de trésorerie difficile à obtenir auprès des banques, financer un plan de sauvegarde ou de reprise visant au maintien des emplois menacés.

### ● COMBIEN ?

Un prêt de trésorerie de 300 000 euros maximum, une subvention de sauvegarde jusqu'à 300 000 euros ou une subvention jusqu'à 10 000 euros par emploi repris.

### Plus d'informations :

[www.iledefrance.fr/backup](http://www.iledefrance.fr/backup)



# L'AIDE AUX PROJETS COLLABORATIFS DE R&D

## LA SOLUTION POUR FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE ENTREPRISES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE.

### ● POUR QUI ?

Toutes les entreprises et laboratoires de recherche publics, localisés en Île-de-France, qui souhaitent travailler ensemble pour innover.

### ● POUR QUOI ?

Financer les dépenses des projets collaboratifs de R&D entre des entreprises et des laboratoires de recherche publics.

### ● COMBIEN ?

Une subvention allant jusqu'à 50 % des dépenses de R&D pour les entreprises, 100 % des coûts marginaux pour les organismes de recherche publics.

Plus d'informations : [www.iledefrance.fr/projets-RetD](http://www.iledefrance.fr/projets-RetD)



# LE PRÊT CROISSANCE TPE-PME

---

## ● POUR QUI ?

Les TPE-PME de plus de trois ans et de moins de 50 salariés, dont l'essentiel de l'activité est en Île-de-France.

## ● POUR QUOI ?

Compléter le financement d'investissements matériels et immatériels.

## ● COMBIEN ?

Un prêt entre 10 000 et 50 000 euros par an sur cinq ans, associé à un prêt bancaire, à un financement participatif ou à un apport en capital, avec un différé de remboursement d'un an sans caution personnelle du dirigeant.

### Plus d'informations :

[www.iledefrance.fr/pret-croissance](http://www.iledefrance.fr/pret-croissance)



# LE FONDS REGIONAL DE GARANTIE

---

## ● POUR QUI ?

Les TPE et PME.

## ● POUR QUOI ?

Limiter le montant de la caution solidaire du dirigeant demandée par les banques pour garantir un prêt.

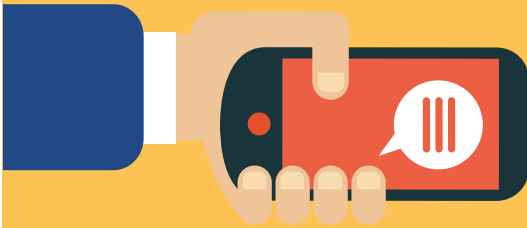
## ● COMBIEN ?

Jusqu'à 70 % du montant de la caution solidaire demandée au dirigeant d'entreprise.

### Plus d'informations :

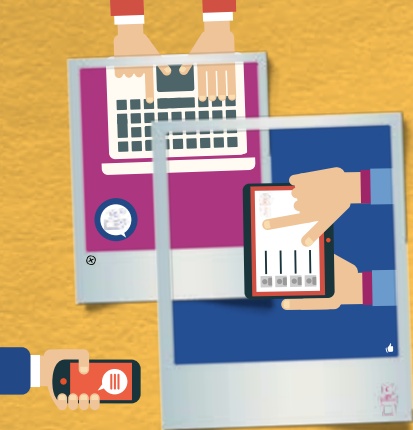
[www.iledefrance.fr/fonds-regional-garantie](http://www.iledefrance.fr/fonds-regional-garantie)

**Retrouvez les aides régionales aux entreprises dans l'outil interactif accessible sur :**  
[www.iledefrance.fr/aides-entreprises](http://www.iledefrance.fr/aides-entreprises)



**La Région Île-de-France, autorité de gestion des fonds européens**, soutient également les entreprises franciliennes via le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen de développement régional (Feder).  
**Toutes les informations : [www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)**





**Région Île-de-France**

35, boulevard des Invalides

75007 Paris

Tél. : 01 53 85 53 85

**[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)**

 **RegionIleDeFrance**

 **@iledefrance**

